

CARNET D'EXPÉRIMENTATION



Projet URBAN FOLIES, expérimentation de mobilier urbain
créatif et partagé à PARIS

A stylized graphic of a city street layout with white dashed lines on a yellow background. In the center, the text 'URBAN FOLIES' is written in a bold, blue, sans-serif font. To the right of the text, there are blue silhouettes of a tree, a person kneeling to plant a flower, and a person sitting on a bench reading a book. On the far left and right sides of the street layout, there are large white icons of a speech bubble containing a 'd' and a thumbs-up gesture, respectively.

**URBAN
FOLIES**

MOBILIER URBAIN CRÉATIF ET PARTAGÉ

AVRIL 2020



1

LE PROJET URBAN FOLIES

**URBAN
FOLIES**



MOBILIER URBAIN CRÉATIF ET PARTAGÉ

LE PROJET URBAN FOLIES

Urban Folies, c'est un projet d'expérimentation dédié à l'aménagement d'espaces publics créatifs et partagés. Il propose d'étendre le périmètre des zones piétonnes, par petites touches, grâce à la reconversion d'anciennes places de stationnement.

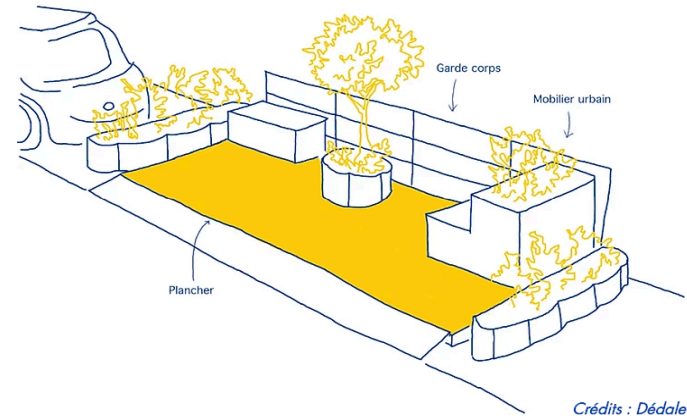


Et si une place de parking laissait place à...

... Un jardin partagé, une conciergerie de quartier, un espace de lecture, une terrasse publique, un espace de rencontres et de débats citoyens ...

Urban Folies expérimente et déploie un mobilier urbain innovant pour aménager la ville de demain, plus verte, plus durable, plus participative et créative.

Prolongement du trottoir et de l'espace public, les espaces de stationnement offrent des potentialités d'aménagement encore inexplorées. Dans la continuité de la politique menée par la Ville de Paris en matière d'espaces publics, Urban Folies propose de transformer quelques places de parking en laboratoires urbains : en s'appuyant sur le concept de "Parklet", le projet vise à tester de nouveaux usages et préfigurer l'implantation d'une gamme de mobilier urbain innovant.



Crédits : Dédale

Un parklet qu'est-ce que c'est ?

Développé initialement à San Francisco à la suite du succès de l'événement international PARK(ing)DAY, un parklet est un espace aménagé sur une place de parking, ordinairement composé d'un plancher, d'un garde-corps et de modules de mobilier urbain destinés à des usages multiples : assise, pique-nique, lecture, microworking, scène ouverte...

Un projet citoyen !

Le projet Urban Folies, issu du Budget Participatif 2015 « Paris aux Piétons », est mené par Dédale en coordination avec la Ville de Paris et les mairies d'arrondissements. Dédale met en œuvre le projet Urban Folies dans le cadre de son programme Domaine Public, intervenant sur l'aménagement et l'animation des espaces publics sous l'angle de la participation citoyenne.

LA PHILOSOPHIE URBAN FOLIES

Dépasser le modèle "ville-voiture" et repenser les espaces publics...

Pour répondre aux enjeux de durabilité, les villes s'ouvrent aujourd'hui à des initiatives innovantes appelant à de nouveaux modes de « faire » et « d'habiter » l'urbain. Les défis et les secteurs concernés sont considérables et multiples : au rang des combats à mener ces prochaines décennies siègent l'évolution des mobilités et le recul du modèle « ville - voiture ».

Au cours de la dernière décennie, la place de la voiture en ville a connu un recul progressif au profit de nouvelles mobilités. De nombreux leviers nécessitent d'être activés pour accompagner cette transformation d'envergure dans des conditions acceptables pour l'usager : accroître l'offre des mobilités alternatives, compenser les inégalités liées à l'accès aux transports, penser l'évolution des pratiques professionnelles, résidentielles et touristiques, aménager des espaces publics plus fonctionnels et plus hospitaliers ...

Ayant pris la mesure de ces défis, Dédale s'engage en faveur d'espaces publics plus accueillants pour le piéton, plus partagés, conviviaux, créatifs et citoyens.

...en proposant la reconversion et l'animation de bandes de stationnement...

Le projet Urban Folies accompagne ces mutations en proposant la reconversion et l'animation d'anciennes bandes de stationnement. Il consacre de nouvelles vocations à ces espaces, au profit de l'intérêt général et au service des usagers, piétons, cyclistes, riverains, citoyens...

Ces bandes de stationnement sont investies par un mobilier urbain d'un nouveau genre, inspiré du concept de « parklet » : module d'extension du trottoir qui offre de nouvelles assises, des espaces dédiés à la rencontre, aux pauses déj' ou au microworking, des jardinières et bacs végétalisés, du stationnement vélo, etc.

De nombreuses villes ont expérimenté le modèle du « parklet » à l'international, invitant les citoyens à se réapproprier des bandes de stationnement. San Francisco, Los Angeles, New York City, Long Beach, Philadelphie, Oakland, Seattle, Vancouver, Berlin, Stuttgart, Puebla, Mexico City, Londres, São Paulo et bien d'autres encore. Autant de villes qui ont pris position dans la transformation des usages liés à l'espace public, valorisant les cheminements piétons, offrant un mobilier urbain accueillant, aménageant des espaces de rencontre, favorisant l'animation des rues et l'expression des créativité citoyennes.

...et en s'appuyant sur une démarche d'expérimentation

Dans la lignée de ces initiatives, Urban Folies expérimente de nouvelles manières de fabriquer et de pratiquer les espaces publics. L'expérimentation s'impose comme une étape préalable incontournable. Nous souhaitons tester les modalités d'appropriation d'un nouveau type de mobilier urbain, ses impacts sur l'animation des quartiers, sur la vie des commerces, sur les usages locaux qui mêlent des publics et des intérêts variés. Conçue comme un outil d'appropriation sociale et citoyenne de l'espace urbain, l'installation de parklets engage une réflexion sur les questions de mixité des usages, de genre dans l'espace public, de revalorisation de quartiers prioritaires, d'implication citoyenne dans la gestion des espaces urbains...

Expérimenter, c'est assumer un caractère « non-fini » mais surtout « infini » par les multiplicités de configurations testées. C'est reconnaître un droit à l'erreur et s'ouvrir à la possibilité de faire évoluer les modes de faire en intégrant les retours d'expérience. C'est mettre à l'épreuve une idée, un concept, une application et nourrir ainsi de nouvelles approches. L'expérimentation se construit ainsi avec les usagers et repose sur la confrontation des avis.

LES OBJECTIFS DU PROJET

VILLE DURABLE

Végétalisation

Réemploi

Mobilités douces

Piétonnisation

VILLE LABORATOIRE

Expérimentation

Droit à l'erreur

Prototypage



VILLE COLLABORATIVE

Participation citoyenne

Gestion collaborative

Urbanisme tactique

VILLE CRÉATIVE

Arts dans la ville

Culture

Occupations temporaires

- 1 Accompagner la politique de piétonisation de la Ville de Paris et favoriser la réappropriation des espaces publics par ses usagers.
- 2 Préfigurer le réaménagement d'espaces publics parisiens à travers des projets d'urbanisme transitoire et de médiation.
- 3 Outiller la Ville de Paris et les arrondissements parisiens en vue du déploiement à grande échelle d'une gamme de parklets.
- 4 Contribuer à l'animation de l'espace public parisien.
- 5 Offrir des terrains d'expérimentation aux acteurs de l'innovation, créatifs et startups, pour leur permettre d'investir l'espace public et d'y tester de nouvelles solutions.

LE PHASAGE DE L'EXPÉRImentation

Urban Folies a été déployé pour la première fois à Paris en octobre 2018. Le développement du projet s'est déroulé en 6 grandes étapes :



LE PHASAGE DE L'EXPÉRIMENTATION

1 TRAVAIL PRÉPARATOIRE 2 mois

ÉTUDE D'EXEMPLES À L'INTERNATIONAL

Dédale a recensé et étudié des initiatives internationales similaires au projet Urban Folies : San Francisco, Montréal, Long Beach, Stuttgart ou Sao Paulo, Mexico, Puebla ou Londres... des villes qui ont expérimenté et pour certaines pérennisé un programme de parklets. Ce travail de benchmark nous a permis mieux cerner le concept de parklet et d'identifier les facteurs de réussite des programmes déployés.

IDENTIFICATION DE DESIGNERS ET DE FABRICANTS DE MOBILIER URBAIN

Étape indispensable avant d'amorcer la conception des parklets, Dédale a identifié et contacté des porteurs de projets, designers et fabricants de parklets et de mobilier urbain : ainsi, le Studio One Eleven, initiateur du programme de parklets à Long Beach ou encore John Bela, fondateur du collectif américain REBAR à l'initiative de Park(ing) Day et des premiers parklets à San Francisco.

CADRAGE DES BESOINS AVEC LES MAIRIES D'ARRONDISSEMENTS

Tous les arrondissements parisiens ont été sollicités et invités à manifester leur intérêt vis à vis du projet Urban Folies. Dédale a engagé un échange avec chaque arrondissement ayant répondu à l'appel.

➔ Au terme de cette phase, 5 arrondissements pilotes émergent : 2e, 4e, 13e, 15e et 18e arrondissements.

2 ÉTUDES TECHNIQUES ET RÉGLEMENTAIRES 1 mois

NORMES TECHNIQUES ET RÉGLEMENTAIRES DANS L'ESPACE PUBLIC

Dédale a pu définir les besoins et attentes propres à l'espace public parisien répondant à des caractéristiques spécifiques : dimensions des bandes de stationnements, normes de sécurité, solidarité de mobilier au sol, usages et mésusages, gestion, maintenance et entretien des parklets... Un dialogue a été engagé avec la Direction de la Voirie et des Déplacements de la Ville de Paris, les Sections Territoriales de Voiries et la Préfecture de Police de Paris.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DES PARKLETS

Prenant en compte les contraintes et normes réglementaires applicables à Paris, Dédale a pu établir un profil général des parklets, prenant en compte : des fonctionnalités globales (espace public, ouvert à tous et non privatisable, dispositif démontable en 48h, etc.), un design adaptable (adaptation aux différentes situations urbaines, identité visuelle, etc.) et des caractéristiques techniques (mobilier modulable, à faible coût, dimensions d'une place de parking française, etc.).

COLLABORATIONS AVEC LES MAIRIES D'ARRONDISSEMENT

Dédale a enfin défini un cadre de collaboration avec les mairies d'arrondissement par le biais d'une convention et d'un cahier des charges de partenariat, permettant de définir le rôle et les responsabilités respectifs de chaque partie prenante dans le cadre de l'expérimentation.

LE PHASAGE DE L'EXPÉRIMENTATION

3 CONCEPTION ET DESIGN

3 mois

DIAGNOSTIC TERRITORIAL PAR ARRONDISSEMENT

Dédale a mené un diagnostic territorial dans chaque arrondissement disposé à accueillir une expérimentation : acteurs locaux et associations mobilisés dans la vie de l'arrondissement ou du quartier, site d'implantation potentiel, état de la circulation, du stationnement et des espaces publics au sein de l'arrondissement, orientations portées par la mairie d'arrondissement sur les enjeux de voirie et de la circulation, du stationnement et des espaces publics, projets d'aménagement en cours ou à l'étude, ...

DÉFINITION DES FONCTIONNALITÉS ET DES THÉMATIQUES DE CHAQUE PARKLET

Chaque expérimentation devait permettre de tester le concept de parklet sous un angle thématique spécifique, défini en fonction des besoins identifiés pour chaque mairie d'arrondissement : espace microworking et pause déjeuner, mini-jardin urbain, espace de réparation vélo, espace d'atelier et d'expression musicale, outil pour l'organisation de petits événements... Les dominantes thématiques choisies ne sont en aucun cas restrictives et laissent place à des multiples usages complémentaires.

DESIGN, ESTHÉTIQUE ET SIGNALÉTIQUE DES PARKLETS

Le design des premiers parklets déployés s'est opéré en lien avec un fabricant sélectionné parmi l'ensemble des acteurs contactés lors de la phase préalable d'identification. Des croquis d'intention ont été transmis au fabricant qui a pu les adapter selon ses capacités de fabrication.

APPEL À IDÉES

Parallèlement à la conception des premiers parklets, Dédale a lancé un appel à idées visant à identifier des acteurs du design, des créatifs et des collectifs intervenant sur la conception de mobilier urbain. Cette démarche a permis de faire émerger des premières pistes pour la création de futurs parklets.

4 FABRICATION ET INSTALLATION

2 mois

DEMANDES D'AUTORISATION

Une demande d'Autorisation d'Occupation Temporaire de l'espace public a été déposée pour chaque emplacement.

REPÉRAGE ET VENTOUSAGE

Avec l'appui de son directeur technique et en lien avec les mairies d'arrondissement, Dédale a réalisé un travail de repérage en amont de l'installation et a assuré la réservation des places de stationnement concernées.

FABRICATION

Les pièces composant les différents parklets ont été fabriquées sur une période de 5 semaines et acheminées sur place par un transporteur.

MONTAGE ET INSTALLATION

Le montage des parklets a été assuré par une équipe de trois techniciens et d'un directeur technique. Chaque installation s'est étendue entre une demie journée et une journée.

LE PHASAGE DE L'EXPÉRIMENTATION

5 TESTS ET RETOURS D'USAGES

6 mois

ANIMATION DES PARKLETS ET TESTS D'USAGES

Dédale a mis en œuvre des ateliers participatifs, des événements de quartier, des rencontres et des débats citoyens afin d'animer la vie des parklets et de tester différents types d'usages. Les usagers, riverains et acteurs locaux ont été invités à participer à des actions ouvertes à tous et gratuites.

OBSERVATIONS ET RETOURS D'USAGES

Des sessions d'observation et d'analyse ont été menées sur le temps long durant tout le déploiement des parklets : différentes méthodes d'analyse (observations, tracking, micro-trottoir...) ont permis de retracer la vie des parklets à travers le temps ainsi que d'évaluer l'adaptation de chaque dispositif et l'appropriation faite par les usagers.

RECOMMANDATIONS

L'ensemble des observations a été consigné puis synthétisé (cf partie 2 de ce cahier d'expérimentation). Le bilan qu'elles ont permis d'établir sert de base à la formulation de recommandation pour le déploiement de prochains parklets à Paris et en France (Cf partie 3 de ce cahier d'expérimentation).

6 DIFFUSION ET DISSÉMINATION

DÉBAT PARTICIPATIF DANS L'ESPACE PUBLIC

Dans le cadre du projet Urban Folies, Dédale a organisé un débat participatif dans l'espace public qui a réuni citoyens, politiques, experts, créatifs, chercheurs ... autour d'une question : Mobiliers urbains créatifs, parklets, dispositifs mobiles... quels outils et infrastructures pour investir et animer l'espace public de demain ?

SITE INTERNET

Dès les premières étapes du projet, Dédale a créé un site internet dédié au projet Urban Folies qui continue à être alimenté en contenus et sert de relai de communication et de médiation autour de la démarche parklets.

COMMUNICATION ET DEPLOIEMENT

Tout au long du projet et à son terme, Dédale a assuré une communication autour du projet dans le but de sensibiliser les acteurs de la ville aux enjeux d'aménagement de parklets pour des espaces publics plus créatifs et partagés. Le projet Urban Folies arrive désormais dans une phase de transition en vue du déploiement de nouveaux parklets à Paris et en France.

ACCOMPAGNEMENT DE PORTEURS DE PROJETS

Dédale s'est investi dans l'accompagnement de porteurs de projets privés et publics dans leur projets de mobilier urbain, mettant notamment à leur disposition une base de ressources et une boîte à outils dédiées.

LES DIFFÉRENTES VOCATIONS D'UN PARKLET

Le concept de Parklet vient répondre à différentes vocations possibles, articulées à différentes temporalités :

PROJET DE
TRANSFORMATION DE
L'ESPACE PUBLIC



Accompagnement d'une zone urbaine en transition

Le parklet constitue un outil de médiation en articulation avec une démarche d'aménagement ou de piétonisation.

PRÉFIGURATION
ET TESTS D'USAGES



Démarche participative et adaptation aux usages

Le parklet est un outil d'expérimentation et d'urbanisme tactique qui permet d'adapter le mobilier urbain aux besoins du quartier et de favoriser son appropriation (ateliers, actions participatives, etc.)

Laboratoire et vitrine de l'espace public de demain

Le parklet offre un lieu d'expérimentation pour tester les nouveaux usages de l'espace public en lien avec l'écosystème créatif de la ville de demain (Incubateurs, Fablabs, Designers, etc.). Il joue le rôle d'une base de test de nouvelles solutions pour l'espace public (aménagement et mobiliers urbains, applications numériques, solutions technologiques, etc.).

ANIMATION ET
VIE DU QUARTIER
AU QUOTIDIEN



Outil d'animation pour le quartier

Le parklet est un lieu au statut particulier qui ménage un espace d'agrément et repose sur un programme d'animations et d'activités, en lien avec les acteurs locaux.

RÉPONDRE AU CONTEXTE DU COVID-19

Les parklets offrent des solutions pertinentes pour répondre au contexte du Covid-19 et aux mesures liées au déconfinement. Ils peuvent notamment remplir les missions suivantes :

- Espaces de réserve en appui des dispositifs sanitaires (lieux de test en extérieur ou d'attente devant les laboratoires)
- Lieux supports pour favoriser les nouvelles mobilités (réparation – stationnement vélo)
- Extensions d'établissements en application des mesures de distanciation sociale (établissements publics, scolaires, cafés, restaurants, etc.)

LES PARKLETS



2E ARRONDISSEMENT

Microworking et terrasse publique

4, rue de la Bourse,
75002

Le parklet est aménagé pour accueillir les salariés du quartier durant leur pause déjeuner, des travailleurs nomades, des passants, des touristes et promeneurs à la recherche d'un espace où s'asseoir, ...

18E ARRONDISSEMENT

Culture musicale et animation de quartier

6, rue André Messager,
75018

Le parklet propose un nouvel espace convivial aux habitants et aux associations locales. Il s'inscrit dans un quartier marqué par les cultures musicales et permettra ainsi d'accueillir une expérimentation autour d'infrastructures pour l'information, la pratique et la diffusion musicale et radiophonique. Il accompagne la démarche de transformation de la placette Emile-Blémont conduite par la Mairie.



LES PARKLETS



4E ARRONDISSEMENT

Terrasse végétale et nature en ville

4, rue de l'Hôtel Saint-Paul,
75004

Le parklet est aménagé pour offrir un nouvel espace végétalisé au sein du quartier, pour accueillir des passants et promeneurs à la recherche d'un espace où s'asseoir, pour organiser des ateliers et animations autour du jardinage, pour offrir un nouvel espace convivial aux habitants du quartier... Il accompagne la démarche de piétonisation du quartier engagée par la Mairie du 4^e arrondissement.

15E ARRONDISSEMENT

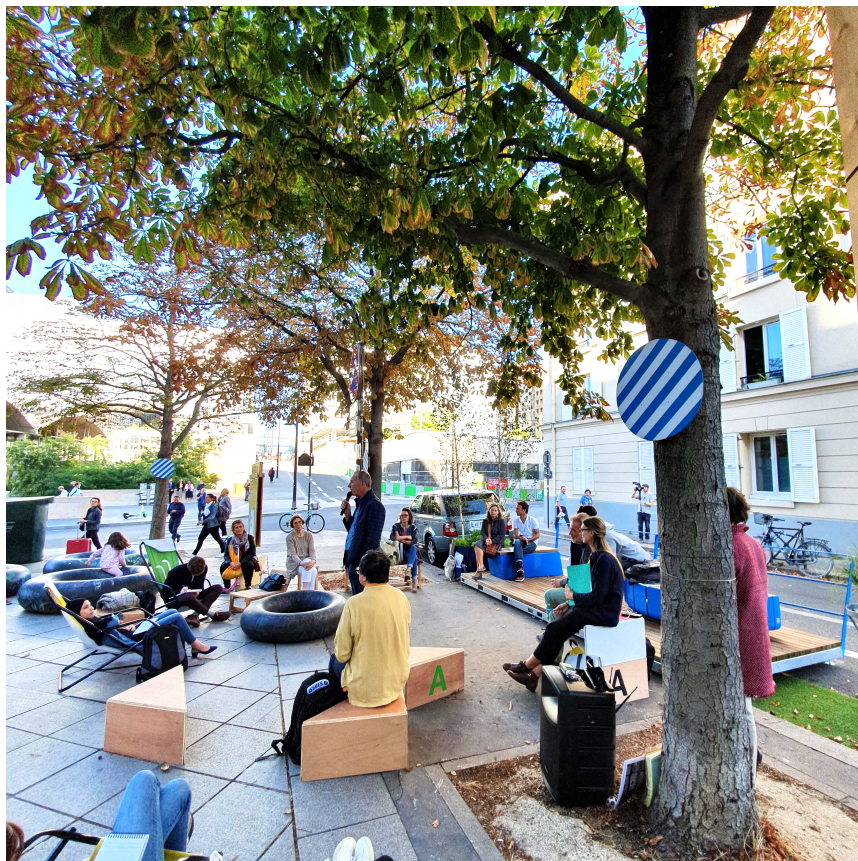
Ateliers et autoréparation de vélo

24, rue des Quatre Frères Peignot,
75015

Le parklet est équipé d'une pompe pour l'auto-réparation de vélo. Sa configuration permet d'accueillir des ateliers organisés par les acteurs et associations du quartier. Il est animé par la Régie de quartier Vaugirard et accueille des ateliers de réparation de Vélo de l'association Mon Vélo En Seine tous les mercredis soirs.



LES PARKLETS



13^e ARRONDISSEMENT

Événements dans l'espace public et débats participatifs

127 rue du Chevaleret,
75013 Paris

Le parklet est aménagé pour accueillir de petits événements (ou s'agréger à des événements de plus grande envergure) dans l'espace public. Il offre une mini-scène dans l'espace public permettant d'accueillir des débats, des ateliers ou des interventions artistiques (petits spectacles, expositions...). Il permet également le déploiement d'une scénographie originale et conviviale autour du Parklet pour investir l'espace public.

Ce parklet a été implanté pour la première fois dans le cadre de la semaine de la mobilité et du PARK(ing) DAY.

2

RETOURS D'EXPÉRIENCE ET OBSERVATIONS

URBAIN
FOLIUS



MOBILIER URBAIN CRÉATIF ET PARTAGÉ

MÉTHODE D'ANALYSE

A partir de l'installation des parklets et sur une période de six mois, Dédale a mené des sessions d'observation et d'analyse sur site qui ont permis de dresser le bilan de l'expérimentation en matière de retours d'usages.



Observation participante

La première méthode d'analyse est celle de l'observation directe et participante. Elle s'est traduite de différentes manières : analyse des flux et des cheminements piétons, fréquence d'utilisation du parklet, profil des utilisateurs, utilisations faites du parklet, durée de fréquentation, etc.



Analyse de données

A partir de l'ensemble de ces données récoltées, nous avons élaboré des critères d'analyse afin de dresser le profil de chaque expérimentation et de mettre en lumière les points forts et les pistes d'amélioration.



Retour usagers

L'un des enjeux du suivi était de récolter les avis des utilisateur.trice.s des parklets. À partir d'une grille de questionnaire, nous les avons interrogés sur différents aspects : leur fréquence d'utilisation, leurs usages du parklet, leur connaissance du concept de parklet, leur perception de la démarche, leurs idées d'amélioration, etc.

MÉTHODE D'ANALYSE

Arpentage du quartier

Analyse de l'environnement dans lequel s'insère le parklet : principaux lieux de passage, pics d'affluence, etc.

Questionnaires

Questionnaires et entretiens semi-directifs avec l'utilisateur pour comprendre sa connaissance du parklet et son appropriation.

Tracking

Suivi attentif d'un usager et analyse de son parcours : les modalités de son approche vers le parklet, son appropriation du parklet, les raisons de sa venue, etc.

"Bonjour ! Vous auriez 2 minutes pour répondre à quelques questions ?"

Observations sur site

Observations de manière complémentaire au tracking. Il ne s'agit plus de suivre l'utilisateur mais d'observer de manière statique son utilisation du parklet, l'ensemble des gestes effectués, etc.

Entretiens avec les acteurs locaux

Collecte de témoignages des acteurs locaux, commerçants, associations et des services municipaux implantés à proximité ou étant en contact direct avec le parklet

MÉTHODE D'ANALYSE

L'analyse de chaque expérimentation s'est intéressée à différents paramètres :



Fonctionnalité

Le Parklet répond à un **besoin** des habitant.e.s, de manière claire et efficiente. Cela signifie que les habitants sont, d'une part, capables **d'identifier** sa fonction et d'autre part, **d'apprendre** à l'utiliser par eux-mêmes. Le parklet peut par exemple proposer une borne de réparation vélo en libre accès, un espace de microworking, de détente...



Design

Un design **en cohérence avec son quartier** d'implantation et **agréable** au regard est une condition nécessaire à l'acceptation du Parklet par les habitants. Le parklet **s'intègre** dans le paysage urbain, il est un espace où l'on a envie de passer du temps.



Dynamique sociale

En tant qu'espace public, le parklet est capable de générer des **interactions sociales** en son sein, qu'elles soient informelles au travers de discussions ou formalisées par des événements et des **médiateurs culturels**.



Agencement

La disposition du mobilier urbain est le **ciment** des trois autres critères et assure la réussite du Parklet. Pour qu'il exprime pleinement sa fonctionnalité et sa dynamique sociale tout en restant esthétique, il est indispensable d'assurer **un aménagement adapté et accueillant**.

Ces paramètres sont complémentaires et fonctionnent en synergie

2 RETOURS D'EXPÉRIENCE ET OBSERVATIONS

4^e

PARKLET 4^E
ARRONDISSEMENT

4, rue de l'Hôtel Saint-Paul, 75004



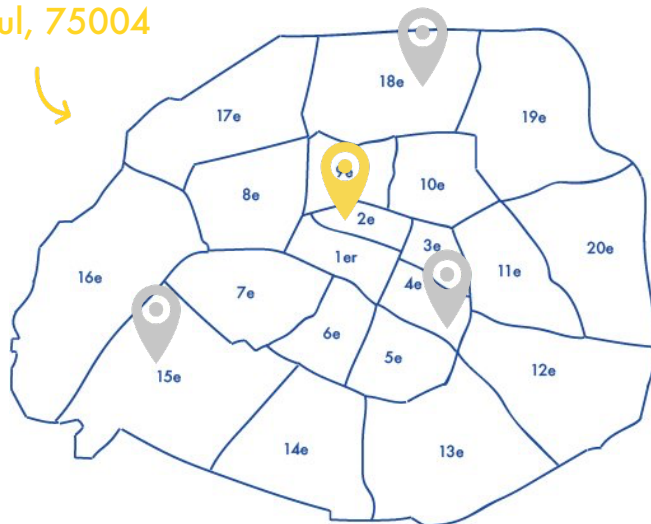
1. LE PARKLET



Parklet du 4^e arrondissement

Terrasse végétale et nature en ville

4, rue de l'Hôtel
Saint Paul, 75004



Implanté en plein cœur du marais, le parklet est aménagé pour offrir un nouvel espace végétalisé au sein du quartier, pour accueillir des passants et promeneurs à la recherche d'un espace où s'asseoir, pour organiser des ateliers et animations autour du jardinage, pour offrir un nouvel espace convivial aux habitants du quartier...

Il a été végétalisé en partenariat avec Vergers Urbains et Bac Sac.



LE PROJET

RETOURS D'EXPÉRIENCE

4^e

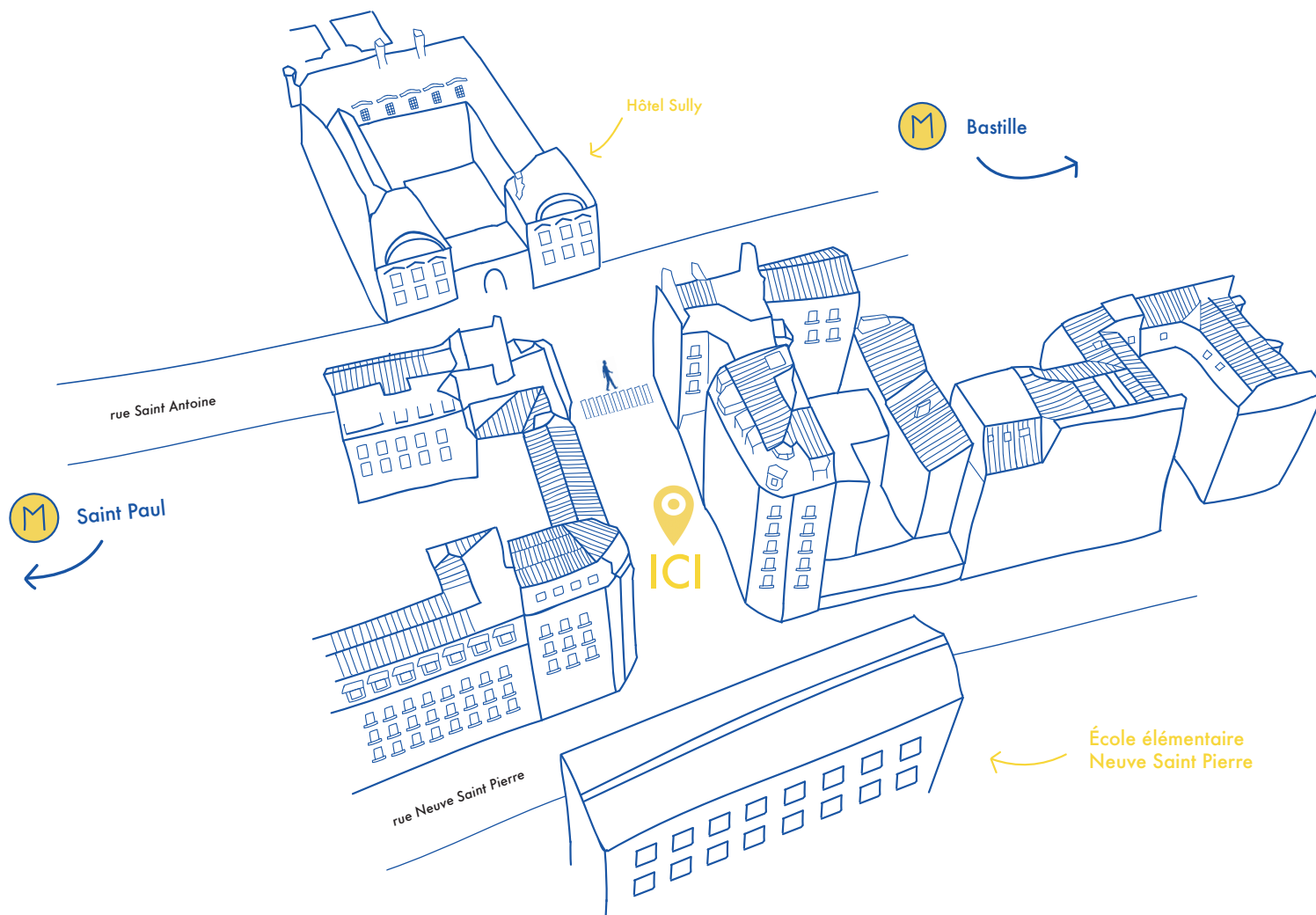
RECOMMANDATION



L'implantation du parklet

À deux pas de la station de métro **Saint-Paul**, le parklet se situe dans un **quartier résidentiel**, à dominante familiale. Il s'inscrit dans un **environnement fortement piétonnisé**, marqué par la présence de « zones 30 » et de rues piétonnes.

En proposant d'expérimenter une alternative aux places de stationnement, le parklet contribue à **pacifier le quartier** et s'inscrit ainsi dans la politique de piétonisation amorcée par la mairie d'arrondissement.





2. LES ÉTAPES DE L'EXPÉRIMENTATION



4 septembre 2019 : montage

En 3 heures, une équipe de trois constructeurs et d'un directeur technique monte, assemble et fixe le mobilier.

4^e



5 septembre 2019 : végétalisation

La composition paysagère du parklet a été réalisée en collaboration avec BacSac. L'équipe de Vergers Urbains s'est ensuite occupée de la plantation.

4^e

6 septembre 2019 : inauguration

Le parklet a été inauguré le 6 septembre 2019 en présence d'Ariel Weil, Maire du 4^e arrondissement, de Pauline Véron, Adjointe - Démocratie locale, participation citoyenne, vie associative et jeunesse de la Ville de Paris, et des acteurs locaux.

4^e



3. OBSERVATIONS ET RETOURS D'USAGE

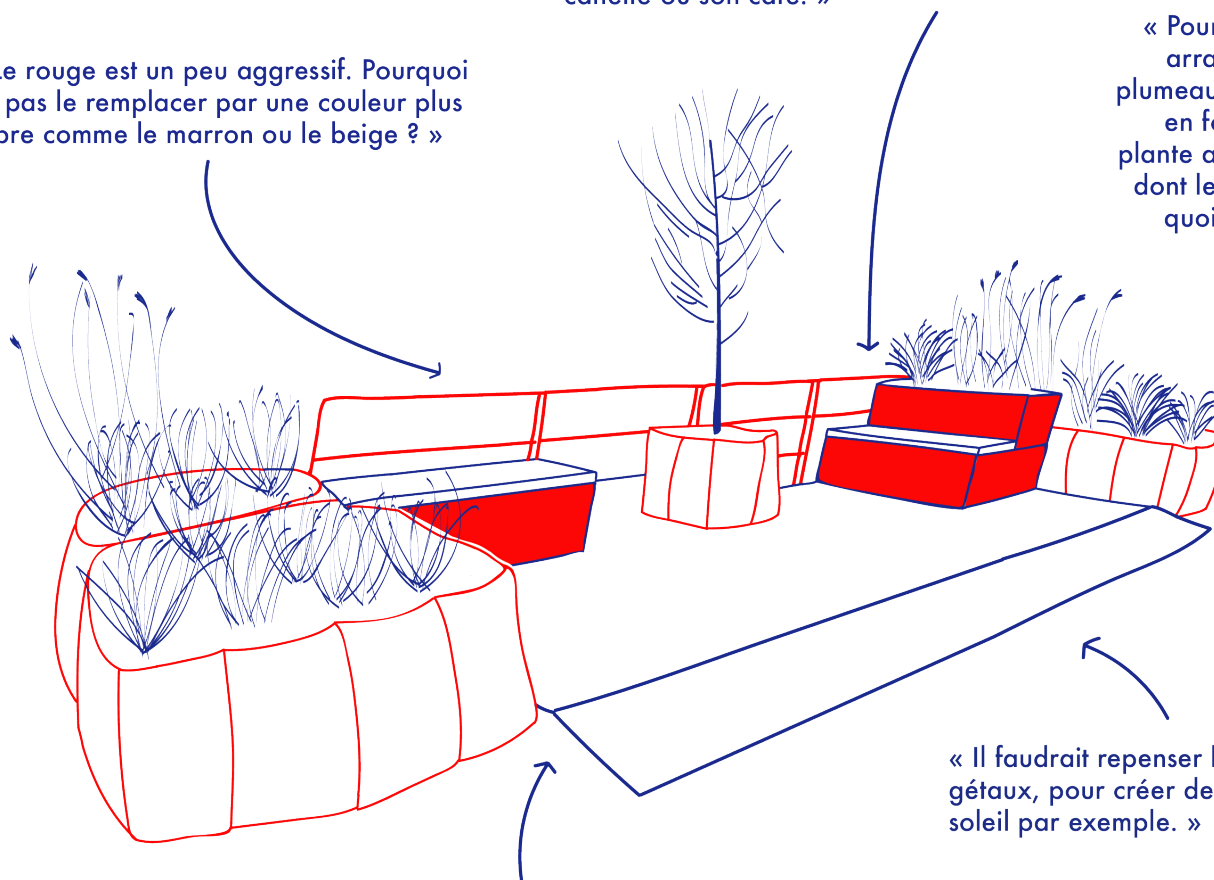


Pistes d'amélioration suggérées par les usagers

« Le rouge est un peu agressif. Pourquoi ne pas le remplacer par une couleur plus sobre comme le marron ou le beige ? »

« Dommage qu'il n'y ait pas de table. Je suggère de rajouter des guéridons à côté des bancs, pour pouvoir poser sa canette ou son café. »

« Pour éviter que les plantes soient arrachées, il faudrait planter des plumeaux, idéalement dans des bacs en forme de pyramide. C'est une plante avec des racines profondes et dont les feuilles sont coupantes : de quoi en décourager plus d'un ! »



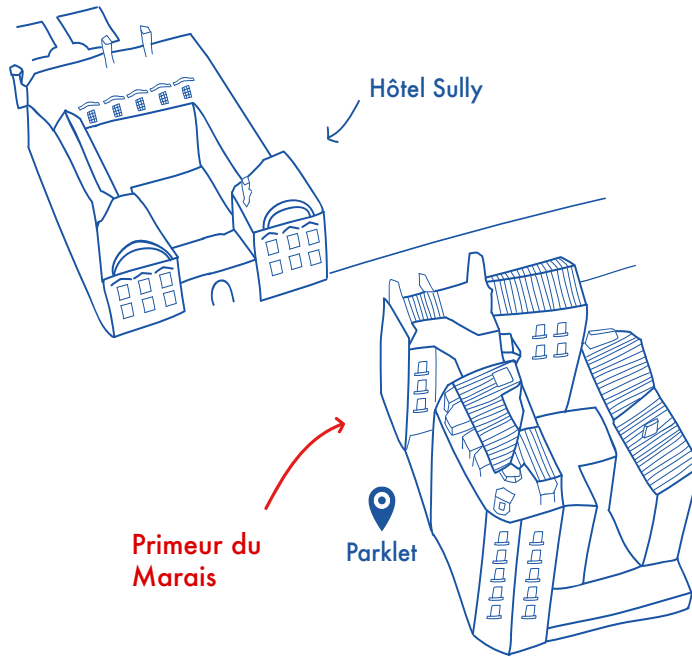
« Il faudrait repenser l'équilibre mobilier/végétaux, pour créer des zones protégées du soleil par exemple. »

« J'aimerais bien que les assises soient installées face à face. C'est plus convivial ! »

Témoignage de commerçant

Le Primeur du Marais

Le premier commerçant que nous avons rencontré travaille au Primeur du Marais. Ce commerce de proximité se situe à l'angle de la rue Saint Antoine, au 61. Lorsque l'on fait face au parklet, c'est le premier magasin sur la gauche.



Primeur



Franchement, je trouve que le parklet est assez utilisé. Les gens des bureaux alentours viennent y déjeuner. Il y a parfois aussi des enfants qui viennent s'y asseoir après l'école.

Mais le parklet est dépendant du temps. Avec l'hiver, il y a forcément moins de monde.

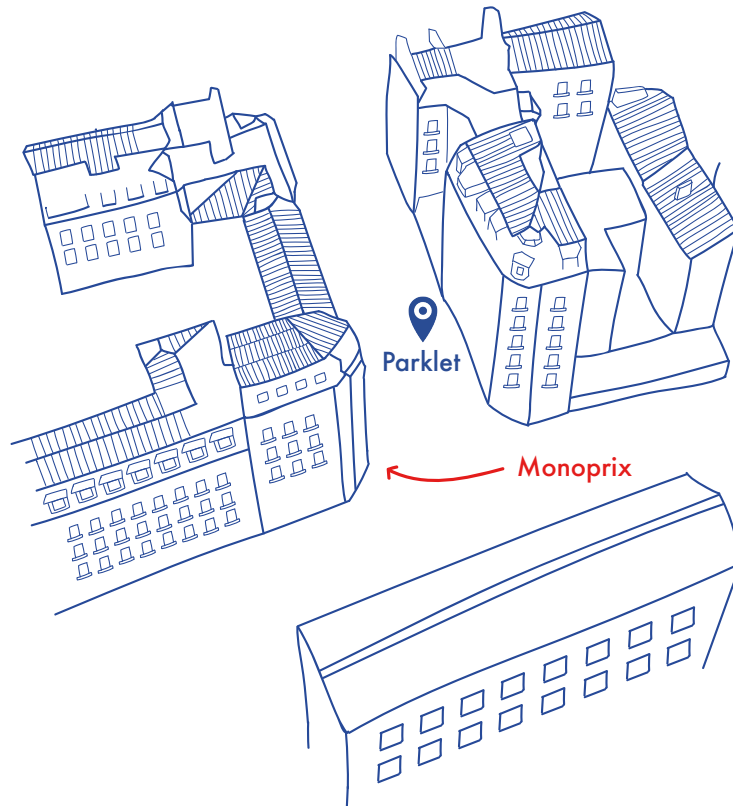
Certains clients trouvent le parklet moche, ne comprennent pas son intérêt et ce qu'il fait là. D'autres apprécient l'initiative, mais trouvent le parklet trop petit, pas abouti. Ils disent que c'est un lieu "bizarre". Aussi, ils préféreraient voir des "vraies fleurs".



Témoignage de commerçant

Salariée du Monoprix

Nous avons échangé avec une salariée du Monoprix, situé juste en face du parklet, durant sa pause.



Employée du
Monoprix



Il n'y a pas grand monde sur le parklet. Je vois une ou deux personnes s'y asseoir de temps en temps.

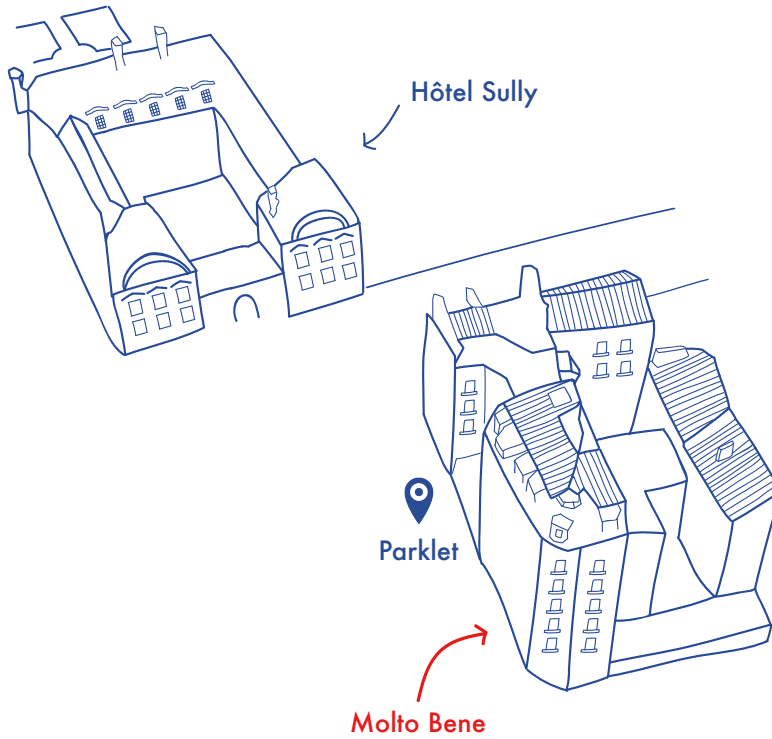


Nous ne déjeunons pas tellement sur le parklet parce que nous avons déjà une salle prévue à cet effet dans le magasin. Pendant nos pauses, nous préférons plutôt rester devant le Monoprix, parce que celles-ci sont très courtes. Cependant, je trouve que c'est une bonne initiative, qui change des voitures garées dans la rue.

Témoignage de commerçant

Patron du Molto Bene

Le Molto Bene est un café – pizzeria situé au 2 rue de l'Hôtel-Saint-Paul, juste à droite du parklet.

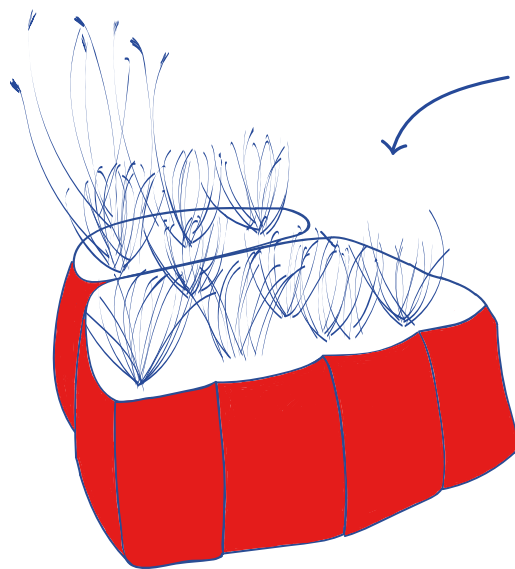


Je trouve ça bien pour mon commerce ! Mes clients ont une vue sur le parklet plutôt que sur les voitures garées lorsqu'ils sont en terrasse, ce qui est nettement plus agréable.



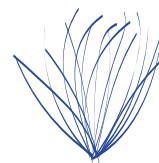
Vandalisme et dégradations

Le parklet a subi des actes de vandalisme organisés et répétés. D'autres dégradations ont été signalées telles que des débris de nourriture, des canettes au sol, des tâches sur le plancher.



4 BACSACS ont été
éventrés au cutter

Des plantes ont été
arrachées



Témoignage d'un commerçant de la rue

"Lorsque que j'arrive le matin, je vois
souvent des plantes au sol. Je pense
que la personne agit la nuit, lorsque
les commerces sont fermés."



En guise de bilan : apports du Parklet et perspectives de d'amélioration

Parmi les quatre expérimentations de parklet déployées dans Paris, celle du 4^{ème} arrondissement a été celle qui a rencontré le plus de difficultés. L'appropriation du parklet n'a pas fonctionné pour certains publics et le projet s'est heurté à des oppositions de principe vis à vis des démarches de piétonisation engagées à l'échelle du quartier.

Un certain nombre d'habitants exprime néanmoins des retours positifs et constructifs. Les pistes d'améliorations suivantes ont été formulées :

4^e

Faire évoluer
l'esthétique, notamment
la couleur et
l'agencement du
mobilier

Articuler le parklet à un
acteur local qui serait en
charge de sa médiation
dans le quartier

Planter des végétaux
plus robustes et plus
difficiles à déraciner

DEDALE



dedale

Une question ? Un conseil ? Un accompagnement ?

www.dedale.info
contact@dedale.info
06 31 13 35 74

www.urban-folies.fr
contact@urban-folies.fr



**URBAN
FOLIES**



MOBILIER URBAIN CRÉATIF ET PARTAGÉ

